

## Mairie de ST ANDRE-en-VIVARAIS

**Nbre de Conseillers :**

- en Exercice : 9
- Présents : 8
- Votants : 8

L'an Deux Mille vingt quatre

Le 27 février 2024 à 22 heures 25.

Le Conseil Municipal de la Commune de ST André-en-Vivarais  
Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire bâtiment ancienne  
école,  
sous la Présidence de M. CAVROY Antoine Maire.

**Date de convocation**

Adressée individuellement

A chaque membre

Le : 20/02/2024

Présents : BRUYERE CUOQ Patricia, CAVROY Antoine, CHARRIER Brigitte,  
GRANGEON Régis, MAILLE Nadège, MARCON Jean Michel, MONGRENIER  
Julien, QUIBLIER Aymeric  
Absents : PAULET Marjolaine  
Pouvoirs : donne pouvoir à  
Secrétaire : a été nommé(e) secrétaire

### LISTES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 février 2024

N°2024 – 01 Objet : Débat sur le projet d'aménagement et de développement durable (PADD)

Le conseil municipal a débattu des orientations générales du PADD.

La tenue de ce débat est formalisée par la présente délibération à laquelle est annexé le projet de PADD et le compte rendu du débat.

N°2024 – 02 Objet : Modification des statuts de Val'Eyrieux

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré approuve les nouveaux statuts.